

Séance du 05 juin 2008

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mai 2008, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Chevrel à Mme Demont, Mme Loupien-Suares à M. Aguerre

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : FINANCES - Stationnement - Compte-rendu financier 2007

Monsieur LABAYLE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Comme les années précédentes, il vous est présenté un bilan global de la gestion du stationnement à Bayonne. Ce compte-rendu est établi à titre d'information ; il a pour objectif de donner une vision synthétique de cette activité, qui est comptablement ventilée entre le budget principal et un budget annexe, en raison de l'assujettissement à la T.V.A. d'une partie des places (situées dans les parcs de stationnement en surface et en ouvrage).

Au 31 décembre 2007, la ville offre une capacité de stationnement d'environ 10 000 emplacements, dont 5 493 places payantes, réparties de la manière suivante :

- 2 126 places sur voirie,
- 918 places dans les parcs de stationnement de surface dont l'accès est contrôlé par barrière (De Gaulle, Pedros, Boufflers, Glacis, Porte d'Espagne),
- 2 449 places dans les parcs bâtis (dont 234 emplacements deux-roues).

.../...

Après neutralisation des mouvements entre les deux budgets, le compte d'exploitation du stationnement se présente de la manière suivante :

STATIONNEMENT	BUDGET GENERAL TTC / 2007	BUDGET ANNEXE HT / 2007	TOTAL 2007
RECETTES D'EXPLOITATION	956 839	2 151 342	3 108 181
Droits de stationnement	956 839	2 044 983	3 001 822
Autres recettes		106 359	106 359
DEPENSES D'EXPLOITATION	567 553	2 217 836	2 785 389
Frais de Personnel (parcs bâtis + surface)	455 662	917 371	1 373 033
Location Vauban et Gare		163 864	163 864
Fluides (eau, énergie)		101 898	101 898
Charges courantes (fournitures, réparation, maintenance)	40 112	225 625	265 737
Taxes foncières et TVA		67 853	67 853
Frais financiers		256 841	256 841
Amortissements	71 779	484 384	556 163
RESULTAT D'EXPLOITATION	389 286	- 66 494	322 792

Le chiffre d'affaires consolidé dépasse cette année le seuil des 3 M€ : 3,1 M€ contre 2,7 M€ en 2006. Il est en augmentation de 16 % par rapport à l'an passé (soit +0,4 M€), en raison de la mise en service du parking Tour de Sault (0,2 M€) ainsi que de la mise en place de barrières aux parcs de Gaulle et Pedros.

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 2,8 M€ (2,1 M€ en 2006), avec une forte progression (+ 32 %) résultant pour l'essentiel de l'ouverture du parc Tour de Sault. Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- charges de personnel : elles représentent 1,37 M€, soit 49 % du total ; elles augmentent de 20 % avec le recrutement de cinq agents supplémentaires pour Tour de Sault ;
- charges d'exploitation proprement dites (achats, locations, fluides, maintenance, impôts) : 0,6 M€, soit + 30 % ;
- charges financières et amortissements : 0,81 M€, en forte hausse (+ 0,3 M€).

La bonne progression des recettes permet de compenser une partie de l'accroissement des charges et de dégager un résultat d'exploitation consolidé positif de 0,32 M€ (0,55 M€ en 2006). Il convient toutefois de préciser, comme l'an dernier, que ce résultat n'est pas pleinement significatif dans la mesure où certaines charges d'exploitation de Tour de Sault (frais financiers, amortissements) n'auront un impact comptable qu'à compter de l'exercice 2008.

Les dépenses d'investissement réalisées en 2007 s'élèvent à 2 M€, dont 1,3 M€ de travaux (principalement 0,9 M€ pour les soldes de travaux du parc Tour de Sault), 0,4 M€ d'acquisition de matériel et 0,2 M€ de remboursement de capital. Ces dépenses ont été financées par le produit des amendes de police pour 1,4 M€, par les dotations aux amortissements pour 0,4 M€ et par le second emprunt affecté à Tour de Sault pour 2,7 M€, souscrit à taux fixe (4,68 %) sur 25 ans.

Le présent rapport n'appelle pas de vote de la part du Conseil Municipal.

Ont signé au registre les membres présents.